

## Conseil d'administration Séance du 28 juin 2019

### Délibération n°18-2019 Mise à disposition des étudiants de la Léocarte

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 29 mars 2018 modifiant les statuts de l'ésam Caen/Cherbourg ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

L'ésam Caen/Cherbourg souhaite faire bénéficier l'ensemble des étudiants de la Léocarte, carte multiservice normande, mise en place par Normandie Université, dès la rentrée 2019-2020. Cette carte est déjà proposée dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur membres de la COMUE.

Elle permettra notamment aux étudiants :

- d'attester de leur statut (carte reconnue en Europe),
- de pouvoir régler leurs repas dans tous les restaurants universitaires des CROUS normands (carte rechargeable).

L'ésam Caen/Cherbourg prendra à sa charge le coût de fabrication de ladite carte, mise à disposition des étudiants gratuitement à la rentrée. En cas de perte le coût de réédition sera facturé à l'étudiant 10 euros, excepté en cas de vol avec dépôt de plainte.

**DELIBERATION**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**Approuve** la mise en service de la Léocarte, à disposition gratuitement des étudiants ;

**Approuve** la prise en charge du coût de fabrication de ladite carte et la facturation de 10 euros à l'étudiant en cas de perte pour sa réédition ;

**Autorise** le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

école  
supérieure  
d'arts &  
médias  
de Caen/  
Cherbourg

Le Président,

Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 24

Présents : 15

Votants : 21

Vote : à l'unanimité des voix